

Edition du
"REVEIL DU NORD"
 126 bis, rue de Paris, LILLE
 Bureaux à PARIS,
 43, boul. Haussmann (9^e)

L'Égalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX
ROUBAIX : Tél. 651
 45, Rue de la Gare, 45
TOURCOING : Tél. 648
 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

NOS ENQUÊTES ÉCONOMIQUES

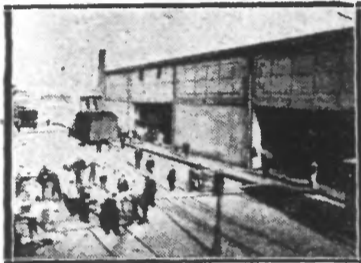
L'industrie frigorifique au port de Dunkerque

PARMI les importants trafics qui se font au Port de Dunkerque est celui des importations frigorifiques qui permettent de pratiquer, par leur installation productrice de froid artificiel, les entrepôts de la Société L'Union qui s'élève sur le quai du môle 2.

L'installation de cet établissement qui assure la conservation par la frigorification des viandes et des denrées importées pour le plus grand bien de l'économie domestique, est de création relativement récente. Déjà cependant, en novembre 1913, la Chambre de Commerce en avait envisagé l'aménagement en vue de l'importation par notre port des viandes et des fruits de provenance d'Australie et le projet allait se réaliser quand, en août 1914, la guerre se déclara.

Création de fortune

On s'aperçut vite alors que notre cheptel national s'épuisait vite tout en ne suffisant même pas à l'alimentation des armées en campagne et des populations du Nord. L'unique ressource était de recourir à la viande congelée dont on connaissait les mérites d'épargne et de conservation qu'on pouvait trouver hors de France.



L'entrepôt frigorifique du Port de Dunkerque

Pour faciliter ces arrivages dès le début des hostilités l'Etat immobilisa dans le port un navire frigorifique dans lequel les viandes frigorifiées, venant d'Australie, étaient enmagasinées. Ce n'était là pourtant qu'une installation de fortune entraînant un plus une dépense excessive de 6.500 livres par mois.

Devant l'importance des services que semblait devoir rendre ce trafic nouveau, la Société Parisienne des Entrepôts Frigorifiques « L'Union » vint proposer à la Chambre de Commerce de construire et d'installer un entrepôt qui serait incorporé à l'outillage public du port et par conséquent, suivant l'ordre de réception des demandes, à la disposition de tous les usagers, sous condition des taxes d'usage.

Installation définitive

Ce fut en pleine guerre, sous les incessants bombardements, que s'élevèrent ces magasins frigorifiques dont les services rendus furent reconnus inappréciables.

Même après l'armistice leur utilité demeura entière et le trafic des matières entreposées démontre une tendance à une progression évidente, attirant l'attention des importateurs. Or, au cours de l'année dernière un agrandissement des Entrepôts Frigorifiques de l'Union a été décidé et entrepris et qui sera, très prochainement, mis en service pour répondre aux demandes qui deviennent de plus en plus importantes.

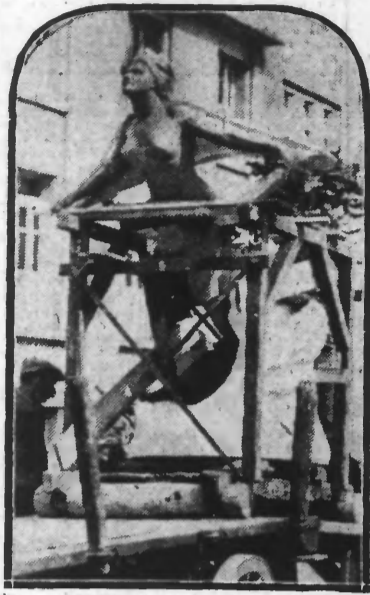
Ce fut donc, d'après ce que nous venons de relater, le besoin urgent qui fut à l'origine de la favorable importation des viandes frigorifiées dont la valeur nutritive, quoique reconnue par tous les services d'hygiène, vétérinaires et médicaux, n'avait pu vaincre jusque là, dans notre région, l'obstination du consommateur à ne pas l'apprécier.

C'était, bien regrettablement, comme une injure au génial inventeur du froid artificiel, Charles Tellier, originaire d'Amiens qui, le premier, en 1873, démontra, avec l'appui de ses expériences, devant l'Académie des sciences la possibilité de préserver indéfiniment la viande et tous produits périssables de toute décomposition par le froid sec voisin de zéro.

Aujourd'hui, heureusement, il en est tout autrement : à la vérité, le jour s'est fait amplement sur les viandes frigorifiées, et le rôle qu'elles peuvent jouer dans le problème de

Le monument à Nungesser et Coli

(W. W. Ph.)



Un monument va être érigé en souvenir des aviateurs Nungesser et Coli, ainsi qu'à l'aviateur Lindbergh, qui le premier, traversa l'Atlantique. On voit ici la mise en place du monument au Bourget.

Le pain sera vendu 2 fr. 20 dans le Nord à partir de Jeudi

La Commission consultative des Farines s'est réunie hier, à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. Fernand Leroy, Secrétaire, et a décidé de porter le prix du kilo de pain (qui était de 2 fr. 10) à 2 fr. 20 à partir du jeudi 3 mai.

Le boxeur Bouquillon d'Auchel rencontre ce soir à Paris le Marseillais Barrick

Le principal combat d'un gala organisé ce soir à la salle Wagram, à Paris, va opposer au boxeur Marseillais Barrick, l'Auchellois Bouquillon, champion de France des poids mi-lourds.

Bouquillon a remporté ce titre alors qu'il n'était encore qu'un bon novice, et quelques combats qu'il livra ensuite lui ont démontré l'utilité de se perfectionner. Depuis deux mois, Bouquillon a donc suivi un sérieux entraînement, et essaiera ce soir de prouver qu'il en a retiré un profit suffisant pour accéder à la classe internationale.

Frappé à mort, un gardien téléphonique à la police

Près de la tour de T.S.F. (Funkium) à l'entrée de l'Avus, la grande route automobile de Berlin à Potsdam, a été commis un crime dans des circonstances particulièrement dramatiques. Le gardien Wilhelm Sellenthin a été assassiné par des bandits ; mais, avant d'être réduit à l'impuissance, le malheureux réussit à téléphoner à la police et à un autre gardien. Ses appels furent perçus de plus en plus faiblement. A la fin, on n'entendit plus que des râles, puis ce fut le silence. Quand les policiers arrivèrent, Sellenthin avait succombé à ses blessures.

EN CINQUIÈME PAGE :

AUJOURD'HUI, LE Foyer de LA FEMME, L'ENFANT, LE VIEUX.

la vie chère est reconnu, comme il le sera sûrement plus encore quand la propagande sur leur réelle valeur et sur la façon droite de les utiliser en aura amplifié l'usage.

Une statistique

Voici d'ailleurs la statistique de l'année dernière 1922 qui montre où en est actuellement l'importation au port de Dunkerque, avec l'indication des pays d'origine des marchandises reçues :

Mouton :	
U. E. Belgo-Luxemb.	160 quintaux
République Argentine	2.537 "
Autres Pays	4 "
Uruguay	2.490 "
Pays-Bas	5 "
Soit au total :	5.196 quintaux

Pero :

U. E. Belgo-Luxemb.	84 "
Pays-Bas	2 "
Soit au total :	86 quintaux

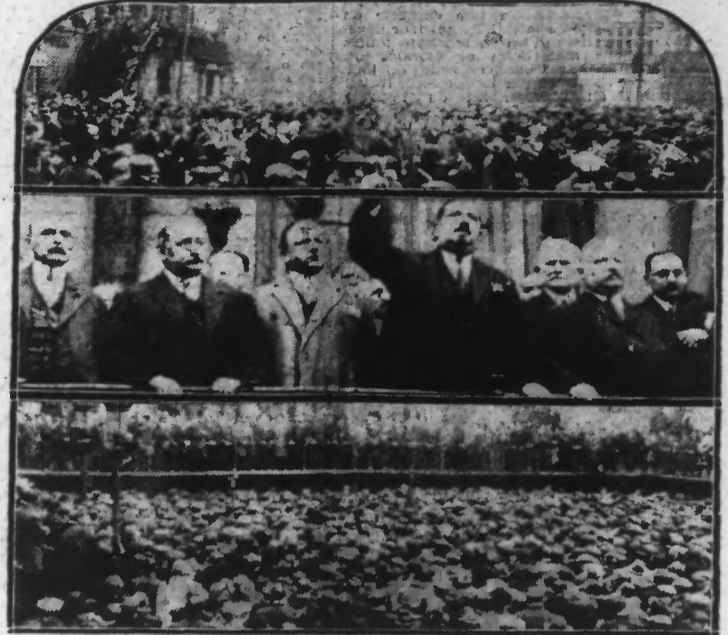
Bœuf :

Grande-Bretagne	54 "
République Argentine	18.500 "
Uruguay	16.071 "
Autres Pays	307 "
Pays-Bas	27 "
U. E. Belgo-Luxemb.	536 "
Brazil	2.977 "
Soit au total :	38.462 quintaux

Notons enfin pour finir que la Société « L'Union » possède un service de wagons frigorifiques par lequel elle transporte sur voies ferrées les marchandises frigorifiées reçues dans ses entrepôts maritimes.

LA FÊTE DU TRAVAIL

Des foules nombreuses l'ont célébrée brillamment dans la région



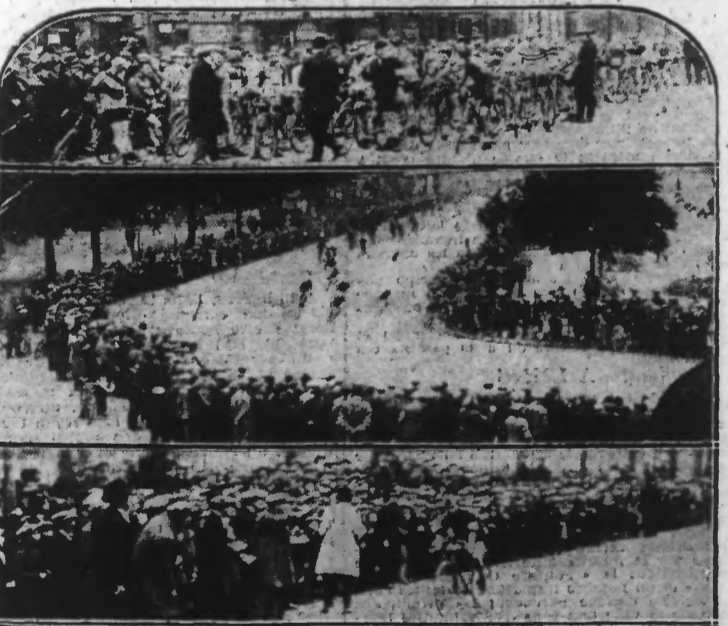
La manifestation Socialiste et Confédérée à Lille. EN HAUT : Le cortège arrivant sur la Grand-Place. — EN BAS : La foule massée dans la cour de la Mairie pour écouter les orateurs. — AU MILIEU : M. Joubaux, Secrétaire Général de la C.G.T., prononçant son discours. On voit à sa droite, MM. Salengro, Député-Maire de Lille ; Guille, Secrétaire de la Bourse du Travail et Masson, Adjoint au Maire, Conseiller Général et Secrétaire du Syndicat des Typo et Imprimeurs ; à sa gauche : MM. Deneubourg, Adjoint au Maire ; Theo Davernay, Secrétaire des Métallurgistes et Girardin, Conseiller Municipal.



La manifestation Communiste et la foule défilant dans la rue des Arts.

(LIRE LE COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ EN DEUXIÈME PAGE)

Le grand prix cycliste de Lille



EN HAUT : Les concurrents alignés pour le départ. Place de la République. — EN DESSOUS : Un passage à l'angle des Boulevards des Ecoles et de la Liberté. — AU MILIEU : Le vainqueur, Fynchett, passant la ligne d'arrivée devant une foule énorme. — EN BAS : L'arrivée du peloton de tête. — EN MÉDAILLONS : à gauche : M. R. Salengro, Député-Maire, serrant la main du vainqueur ; à droite : notre rédacteur en chef, M. Lucien Le Masson, remettant la plaque de la « Revue du Nord » à Fynchett.

(LIRE LE COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ EN « JOURNÉE SPORTIVE »)

La plus belle fille du Luxembourg

(W. W. Ph.)



Miss Anna Friedrich, a été élue la plus belle fille du Grand-Duché de Luxembourg. 15 accusés sont présents, 7 sont en fuite et 350 témoins sont cités. On prévoit de longs débats. La plupart des inculpés déclarent qu'ils ne connaissent pas suffisamment le français pour suivre les débats. Il faudra donc tout traduire. L'acte d'accusation est lu en français puis en allemand. Puis un premier incident se produit : M. Marcel Fourrier, défenseur des accusés, dépose des conclusions. « Les inculpés, dit-il, sont l'objet d'une même accusation. Ils n'ont pu jusqu'à présent se concerter ni communiquer avec leurs conseils en vue de leur défense. Nos clients, nous l'avons vu les voir qu'isolément. Nous demandons qu'il leur soit permis de se réunir et que la première mesure prise en ce sens soit la mise au régime politique ». Tous les défenseurs s'associent à cette demande.

Le procès des autonomistes alsaciens a commencé hier, à Colmar

Aux assises du Haut-Rhin, à Colmar, a commencé hier le procès des autonomistes alsaciens. 15 accusés sont présents, 7 sont en fuite et 350 témoins sont cités. On prévoit de longs débats. La plupart des inculpés déclarent qu'ils ne connaissent pas suffisamment le français pour suivre les débats. Il faudra donc tout traduire. L'acte d'accusation est lu en français puis en allemand. Puis un premier incident se produit : M. Marcel Fourrier, défenseur des accusés, dépose des conclusions. « Les inculpés, dit-il, sont l'objet d'une même accusation. Ils n'ont pu jusqu'à présent se concerter ni communiquer avec leurs conseils en vue de leur défense. Nos clients, nous l'avons vu les voir qu'isolément. Nous demandons qu'il leur soit permis de se réunir et que la première mesure prise en ce sens soit la mise au régime politique ». Tous les défenseurs s'associent à cette demande.

Le procureur général Fachot s'oppose à l'adoption des dites conclusions. « J'aurai à établir, dit-il, que depuis huit ans les accusés commencent. Ce serait de notre part niveler que leur donner le moyen de continuer leurs agissements en leur permettant de se concerter ».

M. Berthoin répond et des premiers mots s'attire cette réplique du procureur général : « Maître ce n'est pas une affaire politique ».

L'avocat poursuit son développement en affirmant certains points bien saillants à cet égard et notamment les restrictions apportées au régime des prisonniers politiques en Alsace. L'incident est assez chaud et le président s'empare vivement à ramener le jury en promettant à la défense la communication de tous les documents du dossier.

Le Dr Ricklin présente sa défense

Après une suspension d'audience de midi à 14 h. 30, on procède à l'appel de témoins, puis la Cour rejette les conclusions déposées dans la matinée par la défense et c'est, enfin, l'interrogatoire du docteur Ricklin, premier inculpé ; tient à la main une liasse de papiers : sa défense écrite. Il dit qu'il est né en Alsace de parents français et a fait en Allemagne ses études médicales.

« J'étais un bon Français, poursuit-il. Dans un collège français, on m'appelait « Tête carrée », cela m'a mérité. Ma mère s'est mariée avec un Bavarois et j'allai en Bavière pour continuer mes études. C'est là que je devins autonomiste ».

Dans un français très correct et presque sans accent le docteur Ricklin poursuit son exposé qu'il détaille longuement. Histoires de chasse, tracasseries administratives, tout détaillé avec un bavarois et l'allemand en butte à l'hostilité des fonctionnaires allemands.

Il en arrive au mois d'août 1914. « Il nous fallut, dit-il, remplir notre lourd devoir civique. Médecin à Dannemarie, je soignai d'un même cœur les blessés allemands et français ».

Le président Mazoyer l'interrompt : « Est-il exact que vous avez envoyé en août 1914 un télégramme au président du Reichstag lui transmettant vos regrets de n'avoir pu assister à la séance où fut votée la déclaration de guerre et approuver les crédits pour la guerre ? »

Le docteur Ricklin : « J'ai envoyé un télégramme. Je ne sais s'il exprimait mes regrets. En tous cas, si j'avais assisté à cette séance, j'aurais, sans doute fait comme tous mes compatriotes et amis alsaciens, qui, sans exception, ont voté les crédits ».

Toujours est-il que le docteur Ricklin affirme ensuite avoir écrit à l'empereur d'Allemagne pour protester contre les actes cruels dont s'étaient rendus coupables les troupes allemandes à l'égard de la population de Saint-Maurice, en Alsace, et faire l'éloge de la conduite humaine des troupes françaises.

Le 11^{me} Criterium radiophonique du "Réveil du Nord"

Concert E

Le Programme détaillé

CEST ce soir, mercredi 3 Mai, à 19 heures 30, que sera diffusé le 30^e Radio-Concert (Concert E du 11^e Criterium Radiophonique du « Réveil du Nord »).



A GAUCHE : Mme Beyaert-Dumalin, soprano des grands concerts et des Amicales laïques. À DROITE : M. Léon Dumalin, basse chantante du Conservatoire de Lille.

Voici le programme détaillé du concert de mercredi qui est, on le sait, le cinquième de nos galas spéciaux :

LE PROGRAMME

1. a) L'Impartial, pas redoublé de M. Gadenne ; b) Si j'avais voulu, polka pour trompette, solo de M. Vanbredan par l'Union Philanthropique de La Madeleine.
2. a) Héroïde (Air de Salomé, de Massenet) ; b) La Vierge Joyeuse (Chanson de Vigny de Franz Lehár par Mme Beyaert-Dumalin, soprano).
3. Variations sur petite trompette de cavalerie par M. Vanbredan, chef de l'Union Philanthropique de La Madeleine.
4. a) La jolie fille de Perth, de Bizet ; b) L'Étoile de Leo Delibes, par M. Léon Dumalin, basse chantante.
5. Variations pour deux trompettes par M. Vanbredan, chef de l'Union Philanthropique de La Madeleine.
6. Ton cœur est un oiseau, de Pierre Anzou par Mme Beyaert-Dumalin, soprano.
7. La semaine humoristique du « Réveil du Nord » par M. Auguste Labbé, chroniqueur parotique de Lille.
8. Si vous l'avez épousé, de Darius par M. Léon Dumalin, basse chantante.
9. André, pas redoublé de Louis Lesaffre, par l'Union Philanthropique de La Madeleine.

Informations du « Réveil du Nord ».

La justice anglaise a refusé la mise en liberté de lord Terrington

Pour la seconde fois, lord Terrington a comparu hier devant la cour du Guildhall, à Londres. Il avait à y répondre de dix-sept chefs d'accusation impliquant l'abus de confiance et portant sur des détournements frauduleux pour une somme de 60.000 livres sterling.

L'avocat du prévenu a demandé pour son client le bénéfice de la mise en liberté provisoire sous caution, mais, faisant état de la gravité des charges relevées contre l'accusé, la cour a ordonné l'incarcération impendable du prévenu et renvoyé l'affaire à jeudi pour plus amples débats.

M^{me} Mestorino veut faire procéder à son mariage religieux avec son mari

Le procureur général M. Donat Guigue a reçu hier après-midi, une demande émanant de Mme Mestorino, née Alice Charrière, femme de l'assassin de Gaston Thibierge, le courtier en bijouterie, où elle sollicite l'autorisation de faire procéder à son mariage religieux avec son mari à la Conciergerie, par un prêtre catholique, son mariage civil ayant eu lieu le 22 août 1914 à la Mairie de Montrouge. Le Procureur général n'a pas encore fait connaître sa décision qui ne peut être que favorable.

Dans Corinthe dévastée par un tremblement de terre

(W. W. Ph.)



On sait qu'un tremblement de terre a fait d'énormes dégâts et de nombreuses victimes à Corinthe. Voici un des tableaux de désolation que l'on voit dans la ville. C'est celui de l'Hôtel de la Grande-Bretagne, ouvert l'avant veille du séisme, qui avait coûté trois millions de drachmes et que notre photo montre ici complètement détruit. On remarque l'alignement des fils dans les chambres.

Le Réveil Illustré est paru en public

LA 3^{ème} PARTIE DE SON GRAND CONCOURS DES ARTISTES DE SON CHEZ NOUS MAGAZINE PITTORESQUE de l'été. Les gagnants recevront des médailles, des diplômes, etc.

